

CAMPING DES PLATANES

Règlement location :

La réservation est définitive lorsque nous encaissons l'acompte de 25% du montant de la location. Le paiement s'effectuera par chèque bancaire à l'ordre du Camping des Platanes, mandat, chèque vacances (ANCV uniquement) carte bleue. Le solde est payable à l'arrivée.

Les forfaits comprennent : Les redevances camping, eau, gaz, électricité, l'emplacement, une voiture, ainsi que les prestations suivantes : jeux d'enfants, ping-pong, animations (dont certaines sont avec participations financières).

Bons vacances de la CAF : Ils seront remplis sur le lieu du séjour. Seules les personnes inscrites sur le contrat de location seront mentionnées ! Les éventuelles demandes d'attestations de séjour se feront exclusivement par courrier (joindre une enveloppe timbrée à votre adresse).

Chèques Vacances :

Nous acceptons comme paiement les chèques Vacances de l'ANCV, les expédier par lettre recommandée. Nous vous remercions de ne pas les agraffer et de les classer par montant et dans l'ordre des numéros.

Le séjour :

Mobil home. Les arrivées ont lieu entre 15h et 20h et les départs entre 8h et 10h. Les retards à l'arrivée ou les départs prématurés ne pourront en aucun cas donner lieu à un remboursement.

Tout locataire doit se charger de faire respecter toutes les prescriptions du règlement intérieur du camping, aux personnes résidant avec lui et sous sa responsabilité, ainsi que pour les visiteurs dont le gérant aura connaissance au préalable.

Nous ne pouvons en aucun cas être responsable des pertes ou vols d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.

Les parents ou personnes adultes accompagnant les enfants aux jeux et piscines sont responsables de ceux-ci. La direction décline toutes responsabilités en cas d'accidents ou d'incidents.

Prenez soin de signaler tous retards éventuels de votre arrivée. En cas de retard par rapport à votre date d'arrivée prévue et que vous avez signalée, votre réservation sera maintenue pendant 48h. Ce délai passé, le camping disposera librement de votre place, sans remboursement des sommes versées. Si vous n'avez pas signalé le retard, votre réservation sera maintenue pendant 24h. Ce délai passé, le camping disposera librement de votre place, sans remboursement des sommes versées.

Animaux :

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont strictement interdits.

Les animaux sont obligatoirement tenus en laisse et vaccinés (vous munir du carnet de vaccination) Par mesure d'hygiène, il leur est strictement interdit de grimper sur les banquettes, lits et couvertures, veillez à prévoir leur couchage. Ils ne doivent en aucun cas rester seuls au camping. Une visite de l'hébergement pourrait être faite à tout moment.

Caution :

Un dépôt de garantie de 300 € vous sera demandé à l'arrivée, celui-ci vous sera restitué, après l'état des lieux, la valeur de l'objet cassé ou détérioré et non remplacé à l'identique, sera retiré sur le montant du dépôt. Si la détérioration (selon l'importance) ne peut être évaluée à votre départ, votre dépôt vous sera restitué sous 8 jours déduits du montant de la réparation du dégât occasionné (accompagné de la facture).

De même une caution ménage de 40 € vous sera demandé à votre arrivée. Les temps de nettoyage qui s'avèrent nécessaires après le départ donnent lieu à retenue avec un forfait minimum d'une heure facturée au prix 20 €.

Location :

Un coffre-fort est mis à votre disposition pour une location tarifée à 3€/jour

Draps, la paire : 8€ pour lit double, 5€ pour lit simple

Mini four grill : 10 € la semaine

Annulation :

- En cas d'annulation plus de 4 semaines avant le début du séjour, une somme égale à 25% du prix du séjour (l'acompte) sera acquise au camping.

- Entre la 4ème semaine et la date d'arrivée théorique, la totalité restera acquise.

Toutes modifications dans votre réservation, doit être immédiatement signalée (nombre de personne, voiture, animaux.) votre réservation implique le respect du règlement intérieur du camping.

L'assurance responsabilité civile est obligatoire, vous munir d'une attestation.

Assurances :

La direction vous conseille de souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur ou de la FFCC.

Équipement du Mobil home :

Kit vaisselle, literie (avec protège matelas, couvertures, oreillers, (draps et serviettes de bain non fournis) hotte aspirante, micro onde, réfrigérateur, salon de jardin, terrasse.

Le règlement :

Ce présent règlement vous est envoyé avec la demande de réservation.